

Le système des rites en Islam

Sayyed Mohammad Bâqer al-Sadr

Publication de la Cité du Savoir

Edité par :

Abbas AHMAD al-Bostani
(La Cité du Savoir)
C.P. 712 Succ. (B)
Montréal, Qc., H3B 3K3
Canada

Site web : www.bostani.com

E-mail : abbas@bostani.com

1^e Edition Décembre 2002

Titre original (en arabe) : Nadhrah 'Ämmah fî-l-'Ibâdât

Tous droits de traduction, de reproduction et
d'adaptation réservés pour tous pays

© Abbas Ahmad al-Bostani

ISBN : 2-922223-18-3

Table des Matières

Livre 1:
Regard général sur les rites L'Adoration est un besoin permanent de
l'homme 5

1- Le besoin d'être relié à l'Absolu: 9

1) La foi en Dieu est le remède 14

2) L'objectivité dans l'accomplissement et le dépassement de soi 22

3) Le sentiment intime de responsabilité 30

2- Des Traits généraux dans les rites: 35

3- Le caractère inclusif de l'adoration: 39

4- L'aspect sensible dans l'adoration: 45

5- L'aspect social dans l'adoration: 50

Livre 2: La Prière comme acte d'adoration

Les traits spécifiques de la Législation de la Prière 57

L'enracinement des croyances et des concepts de l'Islam 57

La Prière, la Conscience et la Quiétude 59

Ce que la Prière fixe dans l'âme et dans la société 65

La Prière et la Refixation de l'Auto-surveillance 78

La Prière et la Sécurité intérieure 80

La Prière s'adapte à Toutes les Formes de la Vie humaine 84

Les Prières Surérogatoires (Recommandée: *Nawâfil*) et l'Esprit de
Volontariat . 87

Livre 1

REGARD GENERAL SUR LES RITES⁽¹⁾

- Étude sur le contenu du culte islamique

et sur son rôle
dans le perfectionnement de l'homme -

L'Adoration est un besoin permanent de l'homme

Les rites jouent un rôle essentiel dans l'Islam. Leur réglementation constitue une partie importante de la Charia⁽²⁾; le comportement rituel est un phénomène notable dans la vie quotidienne d'un pratiquant.

Le système des rites constitue un aspect immuable de la Charia qui n'est affecté dans sa pratique ni par la tendance générale de la vie de l'époque ni par les circonstances nouvelles créées par le progrès technique alors que d'autres aspects de la Charia sont adaptables, quant à leur méthode d'application, aux circonstances découlant du progrès. Il en va ainsi, par exemple, du système des transactions et des contrats.

Ainsi, du point de vue de l'adoration même, l'homme du vingtième siècle prie, jeûne et s'acquitte du pèlerinage exactement de la même manière que son ancêtre de l'âge du moulin manuel.

Il est vrai, toutefois, que l'aspect civil des préparatifs d'un rite peut différer de l'un à l'autre. Car l'un voyage en avion pour se rendre aux lieux du Pèlerinage, alors que l'autre se déplaçait à dos de chameau. Cependant, le culte reste identique à lui-même. La nécessité de son accomplissement reste constante. Cela signifie que la Charia n'a pas prescrit la prière, le jeûne, le pèlerinage et les autres rites pour une durée limitée aux conditions d'une époque. Ces rites restent aussi valables pour l'homme qui a appris à utiliser l'énergie atomique que pour celui qui laboure son champs à la pioche.

Nous en déduisons que le système des rites répond à un besoin de la vie de l'homme, qui est permanent et indifférent à l'évolution continue du mode de vie - une prescription permanente répond en effet à un besoin permanent.

A ce stade une question se pose: existe-t-il réellement un besoin qui n'est pas varié, depuis que la Charia a commencé son rôle édificateur jusqu'à nos jours, pour que nous puissions justifier, à la lumière de sa constance, la fixité des formes par lesquelles cette Charia y répond?

On pourrait penser, de prime abord, que l'affirmation d'un tel besoin permanent ne serait pas acceptable car nous voyons que l'homme s'est constamment éloigné des conditions de la société tribale où est apparue la Charia, des problèmes du paganisme et de ses soucis et aspirations limités.

Une telle distanciation a provoqué un changement fondamental dans tous ses besoins, ses préoccupations et exigences, et finalement dans sa manière de traiter et d'organiser la satisfaction des besoins. Si des rites comme la prière, les ablutions, et le jeûne furent utiles à un certaine étape de la vie du bédouin, améliorèrent sous comportement, son souci de propreté corporelle... etc, il se trouve que ces mêmes objectifs sont atteints par l'homme moderne par l'organisation même de sa vie sociale. Ainsi les rites pourraient n'être plus nécessaires et ne plus jouer un rôle susceptible de résoudre ses problèmes de civilisation.

Cette vision des choses est erronée car le progrès social ne fait que transformer la relation entre l'homme et la nature. Les rites ne constituant pas une relation entre l'homme et la nature, ils demeurent «non affectés» par un tel progrès. Les rites constituent une relation entre l'homme et son Seigneur, relation que comporte un aspect rejaillissant sur la relation entre l'homme et son semblable.

Dans le domaine de ces deux relations essentielles, nous constatons historiquement que l'humanité éprouve un certain nombre de besoins constants:

- 1- Le besoin d'être relié à l'absolu;
- 2- Le besoin de l'objectivité dans l'accomplissement et le dépassement de soi;
- 3- Le besoin d'un sentiment intime de responsabilité qui garantisse l'exécution.

Voyons plus en détail ce qu'impliquent de tels besoins.

1- Le besoin d'être relié à l'Absolu:

Le système rituel est une façon d'organiser le côté pratique de la relation entre l'homme et son Seigneur.

a) Quelle est la valeur de la relation entre l'homme et son Seigneur pour la marche évolutive de l'homme? Cette valeur est-elle temporaire, répondant à un besoin provisoire ou limité et perdant son sens à la fin d'une telle étape relative?

b) Quel rôle des rites remplissent-ils dans cette relation?

Voici un résumé de l'explication que nécessitent ces questions:

Le lien à l'absolu est un problème double. L'observation attentive des faits historiques peut nous permettre de conclure que les problèmes s'y posant son

variés et que les soucis s'y exprimant sont multiples dans leurs apparences (formations). Pourtant, si nous allons au-delà des apparences (formations), jusqu'au coeur même des problèmes, nous découvrons un problème permanent et essentiel, recelant deux aspects opposés, dont l'humanité souffre depuis toujours. C'est, d'une part, la croyance en (l'attitude de) l'anéantissement et du non-être, et, d'autre part, l'attitude de l'identité et de l'appartenance, qui rend absolus des faits relatifs.

La Charia donne le nom d' «athéisme» à la première attitude, et celui d' «associationnisme» (*chirk*) à la deuxième. La lutte continue de l'Islam contre l'athéisme et le *chirk* constitue un combat contre ces deux problèmes dans leur dimension historique. Les deux attitudes se rencontrent en un point essentiel (ou commun): entraver le mouvement évolutif.

L'attitude du non-être, de la perte, signifie pour l'homme qu'il est un être en perte constante, n'appartenant point à un absolu sur lequel il pourrait s'appuyer pour trouver aide et vision claire du but et associer son mouvement à celui de toute l'existence. Ce mouvement vers l'anéantissement est un mouvement au hasard comparable à celui d'une plume emportée par le vent. La plume est influencée par des facteurs qui lui sont extérieurs sans pouvoir jamais influencer quoi que ce soit. Il n'y a pas d'accomplissement dans la marche historique de l'homme sans une relation à un absolu.

Mais cette dernière relation peut nous mener, par ailleurs, à l'autre attitude qui guette constamment l'homme: celle qui érige le relatif en absolu.

L'homme lie sa soumission à une cause (se soumet à une cause) de sorte que cette appartenance lui permette de se d'avancer continuellement, mais sa loyauté se seize graduellement et perd de vue les circonstances relatives dans lesquelles elle se trouve être juste.

L'esprit humain en déduira un «absolu» sans limite pour la réponse à ses demandes. Dans la terminologie religieuse un tel «absolu» se transforme en un dieu adoré au lieu d'un besoin demandant à être satisfait.

Quand le relatif se transforme en un «absolu», en un dieu de cette sorte, il devient un facteur d'encerclement du mouvement de l'homme, il gèle ses capacités propres à créer et à se développer et il paralyse sa marche:

«Ne place point une divinité à côté de Dieu, sans quoi tu serais honni et abandonné!»

(Coran, 17: 22)

Ceci est un fait réel s'appliquant à tous les dieux que l'humanité a créés durant l'histoire, que ce soit du temps de l'adoration idolâtre ou dans les temps postérieurs.

De l'époque des tribus à celle de la science, nous trouvons une série de dieux qui empêchèrent les hommes qui les adoraient d'accomplir un progrès précis.

L'homme faisait ainsi donner (ainsi l'homme donnait) son alliance à la tribu. C'était un besoin affectif dicté par ses circonstances de vie particulière (les circonstances particulières de sa vie. Mais il exagéra, faisant un absolu de cette tribu, devenant incapable de voir les choses autrement que par le biais de son clan. Ainsi la tribu devint un obstacle dans la voie de sa progression.

L'homme moderne donne légitimement son alliance à la science qui éclaire pour lui le chemin menant au contrôle de la nature, mais il exagère parfois son attachement, en faisant une alliance absolue. Il en vient à adorer la science, refusant pour l'amour de son «Dieu-Science» tout idéal en fait ne pouvant être mesuré ou observé au microscope.

Toute chose relative, donc limitée, lorsqu'elle devient un absolu se transforme, au moment de la maturité intellectuelle, en une bride pour l'esprit qui en a fait un dieu.

Cependant la marche humaine vers l'avant requiert un absolu! Cela doit être un véritable absolu, capable d'englober et de dominer la marche évolutive, de la maintenir sur le droit chemin quel soit son degré d'avancement et d'effacer tous les «dieux» qui pourraient l'encercler!

Ainsi le problème peut-être résolu dans ses deux aspects!

1) La foi en Dieu est le remède

Un tel remède est proposé dans ce que la Loi céleste (Charia) présente à l'homme comme la doctrine de la foi en Dieu, Dieu en tant qu'absolu auquel l'homme limité peut rattacher sa propre marche sans jamais éprouver la moindre contradiction sur son long chemin.

La foi en Dieu résout l'attitude négative du problème, rejette la perte, l'athéisme, le néant et l'indifférence. Elle place l'homme en position de responsabilité, liant le cosmos à son initiative, faisant de cet homme le Khalife⁽³⁾ de Dieu sur la terre. Le Khalifat implique la responsabilité, et situe l'homme se déplaçant dans l'éternité sans fin d'un mouvement responsable entre deux pôles: entre un représenté devant lequel il est responsable, et une

récompense qu'il reçoit selon sa conduite, ou encore entre Dieu et la résurrection.

De même, la foi en Dieu résout le côté positif du problème, celui de l'exagération qui fait dévier l'homme de son chemin.

Elle le résout ainsi:

1- Cet aspect du problème est créé par la transformation du relatif en absolu au moyen d'une opération intellectuelle et d'un isolement de ce relatif de son contexte de ses limites. Quant à l'absolu représenté par la foi en Dieu, il n'est pas le résultat d'une étape parmi les étapes de l'intelligence humaine et ne risque donc pas de devenir une entrave lors d'une prochaine étape de maturité intellectuelle.

Il n'est pas non plus le résultat d'un besoin limité propre à un individu ou à un groupe, de sorte qu'il puisse, en tant qu'absolu, servir (servir) d'arme à la disposition des intérêts égoïstes et illégaux!

Car Dieu, le Très Haut, est un Absolu sans aucune limite qui absorbe en Ses Attributs essentiels tous les idéaux suprêmes de l'homme, son Khalife sur terre. En d'autres termes, le chemin conduisant vers Lui est illimité, ce qui implique un mouvement continu et un rapprochement par étapes ne comportant jamais de terme.

«Alors toi, l'homme qui te tournes vers ton Seigneur, tu Le rencontreras».
(Coran, 84: 6)

Dieu donne à ce mouvement Ses propres idéaux suprêmes, tirés de la Connaissance, de la Puissance et de la Justice, ainsi que des autres qualités de l'Absolu vers lequel la marche est dirigée. La marche vers l'absolu est toute de connaissance, toute de puissance, de justice et de richesse. Autrement dit, la marche humaine est une lutte continue contre toutes les formes de l'ignorance, de l'impuissance, de l'oppression et de la pauvreté. Tant que tels sont les buts de cette marche liée à l'absolu, ils constituent non seulement une dédicace à Dieu, mais encore une lutte constante pour le bien de l'homme, pour sa dignité et pour la réalisation de ses idéaux suprêmes.

«Celui qui lutte, ne lutte que pour son bien. Dieu se suffit à Lui-même, IL n'a pas besoin de l'univers». (Coran, 29: 6)

«Sur toi Nous avons fait descendre pour les hommes le Livre, en toute Vérité».
(39: 41)

Inversement, les absolus imaginaires et les faux dieux ne peuvent englober la marche avec toutes ses aspirations, car ils ne sont que les rejetons d'un faible cerveau humain, ou encore le besoin d'un pauvre homme, ou l'oppression d'un tyran. Ils se trouvent donc reliés à l'ignorance, à l'incapacité ou à l'oppression. Ils ne peuvent jamais bénir la lutte continuelle de l'homme contre lui-même (ou des hommes contre eux-mêmes, ou des hommes entre eux)!

2- Etre lié à Dieu, Tout-Puissant, l'Absolu, qui contient toutes les aspirations de la marche humaine vers l'avant, signifie en même temps que l'on rejette tous les «absolu» imaginaires et que l'on engage une guerre constante contre toutes les idolâtries et adorations artificielles.

Ainsi l'homme sera débarrassé du mirage de ces faux absolus qui sont comme cela est le cas pour n'importe quel autre instinct. Cette manière correcte de le satisfaire, en harmonie avec les autres instincts et inclinaisons, constitue la seule garantie du bénéfice active de l'homme!

Selon le comportement que l'on adopte vis-à-vis d'un instinct, on permet son épanouissement ou on provoque son étouffement. Ainsi les germes de compassion se dessèchent en l'homme à la suite d'un comportement négatif, mais se développent par la pratique d'une solidarité active avec les opprimés et les pauvres. De là, il est clair que la foi en Dieu, aspiration vers l'absolu, doit disposer l'une direction qui permette de satisfaire cet instinct et de l'approfondir, et cela d'une manière compatible avec tous les autres sentiments authentiques de l'homme.

Sans une orientation, un tel sentiment, est voué à la rechute, comme ce fut le cas pour les sentiments religieux livrés à eux-mêmes dans la plupart des étapes historiques.

Sans une conduite approfondie, ces sentiments pourraient s'estomper, et le lien avec l'Absolu cesse d'être une vérité agissante sur la vie de l'homme, et en mesure de faire jaillir ses meilleures énergies.

La religion qui posa le principe: «Il n'y a de dieu que Dieu»; y faisant figurer à la foi le rejet et l'affirmation est ici l'instrument orienteur et ce sont les rites qui remplissent le rôle constant d'approfondissement de ces sentiments, car ils donnent une expression pratique et une concrétisation de l'instinct de la foi - par leur moyen cet instinct et s'approfondit (pénètre au profondeur) dans la vie de l'homme.

Nous constatons que ces rites, en tant qu'expression pratique du lien avec l'absolu, comportent à la fois la pratique de l'affirmation et du rejet. Ils

constituent une confirmation permanente, de la part de l'homme, de son lien avec l'Absolu et de son rejet de tout autre «absolu» artificiel.

Celui qui commence sa Prière (par les mots Allâhu Akbar) affirme ce rejet - lorsqu'il déclare, à chaque prière, que le Prophète de Dieu (P) est Son Serviteur et Son Envoyé il affirme ce rejet - de même lorsqu'il s'abstient des bonnes choses et se tient éloigné des nécessités de l'existence, par amour de Dieu, défiant les désirs et leur tyrannie, il affirme encore ce rejet.

Ces rites ont réussi à éduquer des générations de croyant, entre les mains du Prophète (P) et des guides pieux qui lui succédèrent; ceux dont les prières incarnèrent dans leurs âmes le rejet de toutes les forces du mal et leur écrasement. Devant leur avance triomphale les «absolus» du genre de Khosrô et César de même que tous les «absolus» de l'imagination humaine limitée furent anéantis.

A la lumière de ce qui procède nous voyons que l'adoration est une nécessité constante dans la vie de l'homme et dans sa marche évolutive. Il ne peut y avoir de marche sans un «absolu» à laquelle elle se relie en y puisant ses idéaux. De même il n'y a pas d' «absolu» qui puisse contenir la marche tout au long de son interminable chemin si ce n'est le véritable Absolu (Dieu).

Tous les autres «absolus» artificiels forment nécessairement d'une manière ou d'une autre, un obstacle à la croissance évolutive.

L'attachement au véritable Absolu est donc un besoin permanent, tout autant que le rejet des «absolus» artificiels. Il ne peut y avoir d'attachement au vrai absolu sans une expression pratique de cet attachement, le confirmant et le consolidant continuellement.

Une telle expression pratique n'est pas autre chose que l'adoration. Il apparaît donc que l'adoration est un besoin permanent.

2) L'objectivité dans l'accomplissement et le dépassement de soi

A chaque étape de la civilisation humaine et à chaque période de la vie de l'homme, les gens rencontrent de nombreux intérêts dont la réalisation exige à un degré ou à un autre, une large action. quelque soit la diversité des types d'intérêts ainsi que la manière de les réaliser, qui varie d'une époque à l'autre, ils peuvent être classés en deux catégories:

i)- Des intérêts dont les gains et les revenus matériels reviennent à l'individu même dont dépend la réalisation de ces intérêts.

ii)- Des intérêts dont les gains reviennent à d'autres personnes que celles auxquelles ils appartiennent en propre. Dans cette deuxième catégorie sont inclus tous les travaux qui visent un but plus grand que l'existence même de celui qui travaille. En effet chaque, chaque grand but n'est atteint qu'au travers d'efforts collectifs portant sur une longue période de temps.

Le premier type d'intérêt garantit la motivation intérieure de l'individu, sa disponibilité et son effort pour la réalisation de celui-ci (l'accomplissement). Tant que celui qui travaille cueille lui-même les fruits de l'intérêt et en jouit directement, l'effort et la motivation existeront naturellement.

Mais dans le second type d'intérêts, la motivation pour la réalisation n'est plus suffisante, car les intérêts en jeu ne sont pas seulement ceux de celui qui travaille, souvent même sa part de travail et de peine est plus importante que la part d'intérêt qui lui revient.

Il en découle un besoin d'éduquer l'objectivité du but et le dépassement de soi dans la motivation.

Cela signifie (c'est-à-dire) que l'homme doit travailler pour le bien-être des autres, pour l'amour du groupe, ou encore qu'il doit oeuvrer pour un but qui dépasse sa propre existence et son propre intérêt matériel. Cette éducation est une nécessité pour l'homme de l'ère de l'électricité et de l'atome autant que pour celui de l'époque du sabre et du chameau, car tous deux sont confrontés aux soucis de la construction, à de grands buts et à des situations qui exigent un dépassement de soi et un travail pour le bénéfice d'autrui, à des semences de graines dont les fruits ne pourront être contemplés par le semeur. Il est donc nécessaire d'élever chaque individu de sorte qu'il puisse fournir une partie de son effort, non pas seulement pour lui-même et ses intérêts personnels et matérialistes, mais aussi pour un but purement «objectif».

Les rites jouent un grand rôle dans cette éducation. Ils constituent, comme nous l'avons déjà vu, des actes accomplis par amour de Dieu. Ils ne sont donc pas valables si l'adorateur les accomplit en vue d'un intérêt personnel. Ils sont invalidés par la recherche, au travers de leur accomplissement, d'une gloire personnelle, d'une approbation de la société, ou d'une dédicace à son propre ego. En fait ils se transforment alors en actes illégaux, méritant le châtiement de l'adorateur, tout ceci pour que l'adorateur éprouve, au travers de son adoration, un but objectif, avec tout ce que cela comporte de véracité, de sincérité et de sentiment de responsabilité, et pour que l'adorateur s'engage avec sincérité dans le Chemin de Dieu.

Le Chemin de Dieu est une expression pour désigner la Voie du travail pour le bien d'autrui, car tout travail accompli pour Dieu est un travail pour le bien des

serviteurs de Dieu. Car Dieu est «Indépendant (Autonome)» par rapport à Ses serviteurs; et comme il est le Vrai Absolu, au-dessus de toute limite ou spécification, il ne se rattache pas à un groupe particulier ni à une direction spécifique. Son chemin recouvre, dans la pratique, le chemin de l'humanité entière. Le travail pour Dieu n'est autre que le travail pour les hommes et pour leur bien à tous ainsi qu'un entraînement psychologique et spirituel continu sur cette même voie.

Toutes les fois que le «Chemin de Dieu» est mentionné dans la Chariah on peut le comprendre comme signifiant «le chemin de tous les hommes». L'Islam a fait du chemin de Dieu une des possibilités de donner la Zakât (aumône rituelle). Il a voulu par là l'acte de donner pour le bien de l'humanité et pour son intérêt. Il recommande le combat pour la cause des opprimés parmi les hommes, le nommant «combat dans le Chemin de Dieu».

«Les croyants combattent dans le Chemin de Dieu; les incrédules combattent dans le chemin des Tâghout. Combattez donc les suppôts de Satan; les pièges de Satan sont vraiment faibles.» (Coran, 4: 76)

Par ailleurs, si nous comprenons que l'adoration exige différents types d'efforts: parfois physiques comme pour la prière, parfois psychologique comme pour le jeûne, parfois financiers comme pour la Zakât et parfois même au niveau du sacrifice de sa vie ou de l'affrontement du danger comme dans le Jihâd (la guerre Sainte)... Si nous comprenons cela, nous serons à même de comprendre la profondeur et l'ampleur de l'entraînement psychologique et spirituel mené par l'homme à travers les différents rites, dans un but objectif, pour le don et la contribution et pour un travail dans tous les domaines en vue d'un but plus grand.

Sur cette base nous découvrons une différence énorme entre l'homme qui a été élevé dans l'effort de plaire à Dieu éduqué pour travailler sans attendre de compensation dans le domaine de son action, et l'homme éduqué à toujours mesurer son effort sur l'intérêt immédiat qu'il pourra réaliser, à lui donner la valeur correspondant à la satisfaction entendue. Ce dernier ne saurait évaluer qu'en chiffres et en cours de la bourse; un tel personnage n'est qu'un marchand dans son action sociale quelque puisse être son domaine propre (l'action sociale d'un tel personnage, en quelque domaine qu'elle puisse être réalisée, n'est qu'un marchandage.

L'Islam, dans son souci d'enseigner l'objectivité du but, a constamment lié la valeur du travail à ses motivations, en la séparant des résultats de ce travail. La valeur d'un travail en Islam ne résulte pas des gains et des biens que vont en

retirer celui qui l'accompli ou les autres. Elle réside plutôt dans la motivation, dans la nature pure, objective et de dépassement de soi de ce travail.

Celui qui découvre le remède à une maladie dangereuse, sauvant ainsi des millions de personnes, ne voit pas la valeur de son travail mesurée auprès de Dieu d'après le résultats atteints mais d'après les sentiments et les désirs qui furent à l'origine de la motivation qui porta ce chercheur à fournir son effort. S'il ne se dépensa que dans le but de pouvoir gagner des millions de francs, son travail a, dans l'échelle des valeurs Divines, la même valeur qu'un autre travail commercial, car la logique même des motivations personnelles, comme elle a pu le pousser à découvrir un remède, pourra le pousser à découvrir des moyens de destruction, s'il trouve un marché pour ces derniers.

Un travail ne sera considéré comme noble et vertueux que si ses motivations surpassent l'ego et s'il s'inscrit dans le «Chemin de Dieu» et dans le chemin des créatures de Dieu; et plus il sera de cette nature et plus il sera élevé et de grande valeur.

3) Le sentiment intime de responsabilité

Si nous observons l'humanité dans une quelconque de ses périodes historiques, nous trouverons qu'elle suit un système (mode) de vie particulier, qu'elle a une manière spécifique de distribuer les droits et les responsabilités entre les individus, et nous voyons que, dans la mesure où elle voit s'accroître l'assurance que les individus adhèrent au système, elle se rapproche de la stabilité et de la réalisation propre envisagée par le système.

Celui est une réalité qui s'applique aussi bien au passé qu'à l'avenir; c'est une des réalités permanentes de la marche évolutive de l'homme.

Parmi les garanties, il y en a qui sont objectives, telles que les châtiments établis par le groupe pour éduquer l'individu qui outre passera les limites; et il y en a une qui est subjective ou intérieure: c'est le sentiment intime de la responsabilité éprouvé par l'homme envers devoirs sociaux et envers ce qu'exige de lui la société et ce qu'elle détermine pour lui en matière de droits.

Malgré le rôle important que jouent les garanties objectives dans le domaine de la conduite des individus, celles-ci, dans beaucoup de cas, ne suffisent pas à elles seules. Il faut que s'y rajouter un sentiment intime de responsabilité, car la surveillance objective de l'individu, aussi étroite qu'elle puisse être, ne peut habituellement s'avérer sans faille.

Le sentiment de la responsabilité a besoin, pour être une réalité concrète vivante, de la foi en une surveillance telle que ne lui échappera pas même un atome sur la terre ni dans le ciel et d'un entraînement pratique par lequel un tel sentiment, de par la conscience même de cette surveillance toute qui englobe tout, puisse croître et s'enraciner (s'approfondir).

On découvre que cette surveillance, à laquelle n'échappe pas un seul atome, est dans la vie de l'homme, le résultat de son lien avec le vrai Absolu, l'Omniscient et le Tout-Puissant, dont la science embrasse toute chose. Ce lien même permet la possibilité du sentiment intime de responsabilité.

L'entraînement, par lequel croît ce sentiment intime, est réalisé (se réalise au travers de...) par la pratique rituelle.

L'adoration est une obligation invisible. Nous voulons dire par là qu'il est impossible de la contrôler de l'extérieur. Aucune mesure extérieure ne peut réussir à la renforcer car elle ne se maintient que par l'intention intérieure et l'attachement spirituel à l'oeuvre accomplie pour Dieu. C'est une action (affaire) qui ne peut ni être soumise à la surveillance objective venant de l'extérieur ni dépendre d'une mesure légale. La seule surveillance possible en ce domaine est le contrôle qui résulte du lien avec l'Absolu, avec l'Invisible, à la Science duquel rien n'échappe. La seule garantie possible à ce niveau est le sentiment intime de responsabilité.

Cela signifie que la personne qui pratique l'adoration accomplit un devoir qui diffère de tout autre devoir ou projet social. Lorsqu'il emprunte et rends l'argent, lorsqu'il souscrit et adhère à des contrats (conditions), il accomplit des actions entrant dans le cadre du contrôle de la société. Il s'expose ainsi à la réaction de la société en cas de refus de souscrire à ces obligations.

Mais le devoir d'adoration, invisible, dont seul Dieu connaît le contenu interne, est le résultat du sentiment de responsabilité. A la suite des pratiques rituelles ce sentiment croît et l'homme s'habitue à agir en accord avec lui.

Par ce sentiment existe le bon citoyen. Car il ne suffit pas pour être un bon citoyen que l'individu donne aux autres ce qui leur est légalement dû, par crainte de la réaction de la société. Le bon citoyen est celui qui accomplit ses actions sous l'implosion du sentiment intime de responsabilité.

Si le sentiment de peur de la réaction sociale pouvait constituer à lui seul la base de la bonne conduite dans une bonne société, alors la fuite devant les responsabilités serait possible en de nombreuses occasions: chaque fois, par exemple, que l'individu pourrait cacher sa désobéissance aux lois, ou lui donner une fausse justification, ou encore éviter la réaction sociale d'une

manière ou d'une autre. Dans tous ces cas seule peut intervenir la garantie apportée par le sentiment intime de responsabilité.

Nous remarquons qu'il est le plus souvent recommandé de pratiquer secrètement plutôt que publiquement les rites à caractère facultatif. Il existe même des rites à caractère secret par nature, tel le jeûne qui constitue une abstention non contrôlable de l'extérieur. Pour certains rites comme par exemple pour les prières surrogatoires accomplies après minuit un cadre discret est recommandé, loin du regard de tous. Tout cela est dans le but d'approfondir l'aspect invisible de l'adoration, en la reliant de plus en plus au sentiment intime de responsabilité. Ainsi, ce sentiment se renforce au fur et à mesure de la pratique des rites, et l'homme s'habitue à agir sur son implosion. Ce sentiment forme ainsi une garantie très forte que l'individu accomplira ses devoirs et ses droits.

2- Des Traits généraux dans les rites :

Si nous observons d'un regard général les rites que nous avons déjà mentionnés, les comparant les uns aux autres, nous pouvons en tirer quelques aperçus généraux. Nous mentionnerons ces aperçus comme suit:

Nous avons vu, dans ce qui a précédé, le rôle important que joue l'adoration dans la vie de l'homme et le besoin permanent de la marche vers l'avant de l'homme qu'elle exprime. Si d'un autre côté, nous étudions et analysons les particularités qui caractérisent chaque rite nous pourrions souvent, à la lumière du progrès de la science moderne, se familiariser avec (découvrir) les sagesses et les secrets que contient la Chariah.

Accord cet merveilleux entre les données de la science moderne et plusieurs particularités de la Chariah renforce sa position et donne une éclatante confirmation de son origine divine.

Malgré tout cela, pourtant, nous rencontrons souvent des points mystérieux dans les rites; c'est-à-dire un ensemble de détails dont les secrets ne peuvent être saisis ou expliqués de manière sensible et tangible. Ainsi, pourquoi la prière du coucher du soleil est-elle de trois ruk'ah (cycle de la prière) alors que la prière de midi en comporte quatre? De plus, pourquoi chaque ruk'ah inclut-elle une inclinaison au lieu de deux, deux prosternations au lieu d'une seule? Beaucoup d'autres questions pourraient ainsi être posées.

Nous appelons «mystérieux» un tel aspect du rite qui ne peut-être expliqué. D'une manière ou d'une autre nous retrouvons cet aspect dans la plupart des rites proposés par la Chariah.

Nous pouvons considérer le «mystérieux», dans le sens que nous venons d'indiquer, comme un phénomène général apparaissant dans les rites, comme une de leur caractéristique commune.

Le mystère est lié d'une manière organique aux rites et à leur caractère obligatoire. Le rôle des rites, comme nous l'avons vu, consiste à renforcer la foi et l'attachement à l'Absolu et à les enraciner d'une manière concrète. Plus l'élément d'abandon et de soumission est grand dans l'adoration, plus l'effet de renforcement du lien entre l'adorateur et son Seigneur est puissant.

Par contre, si l'adorateur comprend tous les aspects et les avantages de l'acte accompli et en saisit, dans tous ses détails, la raison d'être, l'élément d'abandon et de soumission en sera amoindri et les motivations d'intérêt et de profit domineront. L'acte ne s'inscrira plus dans la catégorie de l'adoration de Dieu, dans la mesure où il sera un acte accompli en vue d'un profit bien spécifique.

Tout comme l'esprit d'obéissance et d'attachement du soldat croît et se renforce par l'entraînement militaire, qui lui impose des ordres auquel il doit obéir sans discussion; le sentiment d'adoration croît et se renforce par la pratique avec abandon et soumission des rites et de leurs aspects mystérieux. Cette attitude de soumission requiert l'existence d'un aspect mystérieux et la tentative d'expliquer et d'interpréter cet aspect mystérieux revient à vider l'adoration de sa réalité en tant qu'expression pratique de la soumission, et à l'évaluer d'après des critères d'intérêts, tout comme n'importe quel autre action.

Nous remarquons que l'inexplicable est pratiquement absent des rites qui représentent un grand intérêt social opposé à l'intérêt personnel de l'adorateur. C'est le cas du Djihâd (combat pour la cause de Dieu) lequel représente un grand intérêt social opposé au désir individuel de préserver sa vie; c'est aussi le cas de la Zakât (impôt rituel) qui représente un grand intérêt social opposé au désir de préserver sa richesse et sa propriété. L'action du Jihad est bien comprise par le combattant, comme l'action de la Zakât est comprise par celui qui donne l'impôt. Cependant ces deux rites ne perdent pas leur élément de soumission à Dieu, car la difficulté de sacrifier sa vie ou ses biens dans un esprit d'adoration exige un grand effort de soumission et d'obéissance.

Si nous constatons que les rites de ce dernier genre n'ont pas pour seul but l'éducation de l'individu, mais visent également à assurer des bénéfices d'ordre social; nous remarquons que l'aspect mystérieux est de plus en plus présent dans les rites qui visent l'éducation de l'individu, tels que la prière ou le jeûne.

Nous en concluons que le mystérieux et l'inexpliqué des rites se rattachent au rôle éducatif, consistant à relier l'adorateur à son Seigneur, cette relation plus

profonde.

3- Le caractère inclusif de l'adoration:

Lorsque nous observons les différents rites islamiques, nous y trouvons qu'ils incluent tous les aspects de la vie. Les rites ne sont pas limités à des normes spécifiques de rituel, ni à des actes qui incarnent la glorification de Dieu, comme l'inclinaison, la prosternation, l'invocation ou la demande, mais qu'ils ont été plutôt élargis de façon à inclure tous les domaines de l'activité humaine.

Le Jihad, par exemple, est un rite, c'est aussi une activité sociale. La Zakât est un rite, c'est encore une activité sociale d'ordre financier. Jeûne est un rite, c'est aussi une discipline alimentaire. Les ablutions et la purification rituelle du corps (ghosl) sont des formes d'adoration, ce sont également des manières (occasions) de nettoyer le corps.

Le caractère inclusif de l'adoration exprime une tendance générale de l'éducation islamique qui veut relier l'homme, dans la totalité de ses activités à Dieu Tout-Puissant; faisant de chaque acte utile une adoration, quel qu'en soit le genre.

Afin d'assurer une base solide à cette orientation, des rites précis ont été établis pour les différents domaines de l'activité humaine, dans le but de préparer l'homme à étendre l'esprit d'adoration à toutes ses activités utiles, et l'esprit de la mosquée en tout lieu de son action: au champ, à l'usine, sur le bateau ou au bureau. Ceci n'est possible que tant que son acte est bon, utile et accompli dans le but d'être agréable à Dieu.

De ce point de vue, la jurisprudence islamique diffère de deux autres tendances religieuses: une tendant à séparer l'adoration de la vie, et une autre consistant à limiter la vie à un cadre étroit d'adoration, comme le font les moines et les mystiques.

La première tendance, séparant l'adoration de la vie, assigne à l'adoration des lieux précis, prévus à cet effet. L'homme doit, pour rendre à Dieu son dû et l'adorer, être présent en ces lieux. Et cela est tellement vrai, que lorsqu'il les quitte pour les divers domaines d'activités de la vie, il dit «au revoir» à l'adoration, s'engage dans ses affaires et ne s'occupera de l'adoration qu'une fois revenu en ces lieux saints. Cette division entre l'adoration et les diverses activités de la vie paralyse l'adoration et gêne son rôle constructif, consistant à développer les motivations de l'homme, les rendant objectives et lui permettant de dépasser dans les divers domaines de l'activité son ego et ses intérêts personnels étroits.

Dieu, le Très-Haut, n'a jamais demandé à être adoré pour sa Propre Personne, car IL est «Indépendant (ou Autonome)» de Ses adorateurs, ou pour retirer satisfaction d'une telle adoration. Il ne s'est pas donné comme but de l'évolution humaine que l'homme courbe la tête devant Lui en adoration.

Mais IL a voulu, par cette adoration, édifier un homme bon, capable de dépasser son ego, participant à un rôle plus grand dans l'évolution. La réalisation de cet idéal ne peut se faire que si l'esprit d'adoration s'élargit à d'autres activités de la vie. Car cette élargissement, comme nous l'avons déjà vu, signifie une plus grande objectivité dans le but, le sentiment intime d'un comportement responsable, une capacité de dépassement de soi et une harmonisation de l'homme avec son cadre cosmique, avec l'éternité qui l'entourne de toutes parts.

De là, la Chari'ah a distribué les rites dans les différents domaines de la vie, encourageant la pratique rituelle dans tout acte utile. Elle explique que la différence entre la mosquée, qui est la maison de Dieu, et la maison de l'homme ne réside pas dans la construction ni dans la devise, mais la mosquée a mérité d'être la maison de Dieu car elle est le lieu où l'homme pratique des actes qui dépassent son ego et d'où il s'oriente vers un but plus large que celui qui est dicté par la logique de ses intérêts matériels limités. Et ce lieu doit s'élargir pour contenir tous les domaines (toutes les situations) de la vie.

Ainsi, chaque endroit où l'homme accomplit un acte qui dépasse son ego, pour Dieu et pour l'intérêt de tous, est imprégné de l'esprit de la mosquée.

Quant à la deuxième tendance, qui restreint la vie à un cadre étroit d'adoration, elle a essayé de limiter l'homme à la mosquée au lieu d'étendre la signification de la mosquée à tous les lieux témoins d'un acte bon et utile de l'homme.

Cette tendance croit que l'homme vit un conflit intérieur entre l'esprit et le corps, et qu'il ne peut perfectionner l'un qu'au détriment de l'autre.

Il en résulte que pour croître et s'élever spirituellement il doit priver son corps des bonnes choses, restreindre sa présence sur la scène de la vie, lutter continuellement contre ses désirs et ses aspirations dans les différents domaines de la vie, jusqu'à l'obtention de la victoire à travers une longue abstinence et de longues privations ainsi que la pratique de certains rites.

La Chari'ah rejette cette tendance, car elle veut que les rites soient au bénéfice de la vie. La vie ne peut-être confisquée au bénéfice des rites. Dans le même temps, elle insiste pour que l'homme bon déverse l'esprit d'adoration sur tout son comportement et sur toute son activité. On ne peut considérer que cela

implique qu'il arrête les activités de la vie et qu'il se confine entre les murs d'un autel. Cela implique plutôt qu'il transforme toutes ses activités en rites.

La mosquée n'est qu'une base d'où un homme prend appui pour diriger son comportement quotidien, mais sans se limiter uniquement à son comportement. Le Prophète (P) a dit à Abu Tharr al-Ghifârî: «S'il est en ton pouvoir de ne boire et de ne manger que pour Dieu, fais-le».

Ainsi, l'adoration est au service de la vie. Sa valeur éducative et son succès religieux sont déterminés par son degré d'élargissement spirituel à tous les domaines de la vie.

4- L'aspect sensible dans l'adoration:

La perception de l'homme ne se fait pas seulement par le truchement de ses sens, ni seulement par la réflexion intellectuelle pure. Elle est un composé de raison et de sensation, d'abstraction et de représentation.

Puisqu'il est demandé à l'adoration de remplir un rôle positif au niveau de l'homme dans sa globalité et d'être en harmonie avec son individualité, il est nécessaire que cette adoration présente elle-même un aspect sensible (sensitif) et un aspect intelligible afin de s'accorder avec la nature de l'adorateur. Ce dernier vit sa relation avec l'absolu par tout son être. C'est pourquoi l'intention et le contenu psychologique de l'adoration représentent constamment l'aspect intelligible abstrait, lequel rattache l'adorateur à l'absolu, au vrai, tandis qu'il existe d'autres manifestations de l'adoration qui en représentent l'aspect sensible - la «Qiblah» vers laquelle tout croyant doit se tourner, la Maison Sacrée visitée par les pèlerins qui tournent autour d'elle, «Safa et Marwah» (deux lieux du pèlerinage) entre lesquels les pèlerins courent, la «*Jamarat-ul-'Aqabah*» qui est la visée d'un jet de pierres, la mosquée qui est un lieu réservé à la pratique des rites, sont autant d'exemple de signes sensibles se rapportant à l'adoration. Il n'y a pas de prière sans Qiblah, ni de Tawâf (circonvolutions rituelles) sans Maison sacrée,... etc, et ceci afin de satisfaire le côté sensitif de l'adorateur, le faisant participer à l'adoration.

C'est là le juste milieu dans l'organisation de l'adoration, dans sa conformité à la nature fondamentale de l'homme et à sa constitution rationnelle-sensible⁽⁴⁾ particulière.

Ce juste milieu se situe entre deux attitudes:

1)- L'une pousse à l'extrême l'aspect intellectuel de l'homme, le considérant comme une pensée désincarnée, écartant toute expression sensuelle de l'adoration pour se conformer à la nature de l'absolu non sensuelle et non

limitée par le temps et l'espace. Il est à noter que cette attitude n'est pas agréée par la Loi islamique, laquelle reconnaît certes l'importance de l'aspect intellectuel (par exemple dans le Hadith suivant: «La méditation d'une heure est meilleure que l'adoration d'une année»), mais manie que la réflexion humble, de la nature de l'adoration, aussi profonde puisse-t-elle être, ne peut remplir complètement l'âme de l'homme, ni occuper tous ses temps libres, ni le relier par toutes les fibres de son être (à quoi?), tout simplement parce que l'homme n'est pas seulement un être intellectuel.

A partir de cette base réaliste les rites islamiques ont été fondés à la fois sur l'intellect et sur les sens. L'ornant accompli une adoration intellectuelle en niant toute limite à son Seigneur, par exemple lorsqu'il commence sa prière par les mots «*Allâh-ou-Akbar*» (Dieu est le Plus Grand), mais, simultanément, il prend la Ka'bah comme signe divin vers lequel il oriente sa pensée et ses mouvements, afin de vivre l'adoration par l'esprit et par la sensation, par la logique et par l'évolution, abstraitement et concrètement.

2)- L'autre attitude exagère le côté sensuel (sensitif) et transforme l'illusion en réalité concrète. Elle fait de l'adoration du symbole un substitut de l'adoration du symbolisé. Ainsi l'adorateur s'enfonce d'une manière ou d'une autre dans l'association (cherk) et la paganisme.

Cette attitude annihile totalement l'esprit d'adoration et le neutralise en tant que moyen de relier l'homme et sa marche vers l'avant au vrai absolu. L'adoration est transformée en un moyen de se relier à de faux absolus, par des symboles rendus absolus par des abstractions mentales erronées. Ainsi cette fausse adoration devient un voile entre l'homme et son Seigneur, au lieu d'être un trait d'union entre eux.

L'Islam rejette une telle attitude, car il a rabaissé le paganisme sous toutes ses formes, détruit les idoles et aboli les «dieux» artificiels. Il a refusé de prendre une chose limitée pour symbole ou pour incarnation du vrai absolu. Il a distingué profondément entre le sens des idoles, qu'il brisa, et le sens de la Qiblah, qu'il apporta. Cette Qiblah n'est qu'un point précis de l'espace, divinement anobli auquel la prière fut rattachée pour satisfaire le côté sensuel (sensitif) de l'adorateur.

Le paganisme n'est en réalité qu'une tentative déviée de satisfaire ce dernier côté. La Loi islamique (Chari'ah) a pu redresser la déviation et présenter la manière correcte d'accorder l'adoration de Dieu, qui est une relation à l'absolu infini et sans pareil, au besoin de l'homme, constitué de sens physiques et

d'intellect (intelligence), pour que ce dernier puisse adorer Dieu simultanément avec ses sens et avec son esprit.

5- L'aspect social dans l'adoration:

L'adoration représente essentiellement la relation de l'homme avec son Seigneur. Elle donne à cette relation les éléments de persistance et de stabilité. Mais elle a été formulée dans la Loi islamique d'une manière qui en fait, le plus souvent, un instrument de relation de l'homme avec son semblable: c'est ce que nous désignons par «aspect social» de l'adoration. Certaines rites impliquent le regroupement et l'établissement de relations sociales entre les pratiquant. Le Djihâd par exemple exige des combattants qui font acte d'adoration d'Allah en se battant pour Sa Cause, qu'ils établissent entre eux les relations se forment normalement, entre les soldats, dans les unités militaires.

D'autres rites n'exigent pas, en soi, le regroupement, mais lient néanmoins l'adorateur, d'une façon ou d'une autre, à une certaine forme de regroupement, afin de l'amener à réunir, en une seule pratique, sa relation avec son Seigneur et sa relation avec son semblable.

Parmi les prières canoniques obligatoires figure la prière commune dans laquelle la prière individuelle devient prière collective. Les liens du groupe s'y raffermissent, la prière spirituelle se fortifie en conséquence de l'unification dans la pratique du rituel.

L'obligation du pèlerinage s'inscrit dans des époques et dans des lieux précis; la pratique du pèlerinage crée, de ce fait, une grande activité sociale.

L'obligation du jeûne elle-même, qui est par nature un acte individuel, est liée à la fête de la rupture du jeûne, aspect social de cette obligation qui unit les pratiquant dans la joie de la victoire remportée sur leurs désirs et leurs ennues (caprices).

L'obligation de la Zakât crée, parallèlement à la relation de l'homme avec son Seigneur, une relation avec l'autorité spirituelle (Wali al-Amr) à laquelle elle est versée ou avec le nécessaire ou le projet charitable qui sera alimenté par elle.

Nous remarquons ainsi que, d'une manière ou d'une autre dans la pratique d'une adoration unique la relation sociale se trouve le plus souvent très proche de la relation rituelle de l'homme avec son Seigneur. Cela est une confirmation du rôle social joué par cette relation rituelle, laquelle ne peut être considérée comme réussie que si elle constitue une force capable d'orienter correctement les relations sociales qui l'accompagnent.

L'aspect social de l'adoration atteint sa valeur dans ce que l'adoration propose d'idéaux qui forment sur la scène sociale un symbole spirituel de l'unité de la communauté et de la conscience de son originalité et sa spécificité. La Qiblah ou la Maison Sacrée de Dieu sont des idéaux proposés par la Loi islamique dans le chapitre de l'adoration et de la prière rituelle. Cet idéal ne possède pas seulement une dimension religieuse mais encore une dimension sociale, en tant que symbole de l'unité et de l'originalité de la communauté (Ummah). C'est pour laquelle les Musulmans durement faire face à des harcèlements violents de la part des impies lorsque la Chari'ah leur imposa une nouvelle Qiblah, selon les mots même du Coran:

«Nous avons fait de vous une Communauté éloignée des extrêmes pour que vous soyez témoins contre les hommes, et que le Prophète soit témoin contre vous.

Nous n'avons établi la Qiblah vers laquelle vous vous tourniez que pour distinguer ceux qui suivent le Prophète de ceux qui retournent sur leurs pas.

C'est là, vraiment, un grand péché, sauf pour ceux que Dieu dirige.

Ce n'est pas Dieu qui rendra vaine votre foi.

- Dieu est, en vérité, bon et miséricordieux -

Nous te voyons souvent la face tournée vers le ciel; nous t'orienterons vers une Qiblah qui te plaira.

Tourne donc ta face dans la direction de la Mosquée sacrée.

Où que vous soyez, tournez votre face dans sa direction.

Ceux qui ont reçu le Coran savent qu'il est la Vérité venue de leur Seigneur.

- Dieu n'est pas inattentif à ce qu'ils font -».

(Coran, 2: 143/144)

Car ces impies réalisèrent la signification sociale de cette législation qui constitue un des phénomènes qui établissent la personnalité de cette communauté, en faisant une communauté du juste milieu.

Voici donc quelques aperçu généraux sur les rites dans la Loi islamique.

En plus de ce que nous avons pu mentionner de traits généraux à propos du rôle des rites dans la vie humaine, il existe pour chaque rite des fonctions et des aperçus détaillés. En effet, chaque rite islamique possède ses effets, ses

spécificités et un caractère bénéfique pour l'adorateur et pour l'évolution de l'homme en général.

Nous ne pouvons ici traiter de tous ces détails, mais ceci trouvera sa place à un autre niveau du discours. Nous avons déjà autorisé certains de nos élèves à combler ce vide.

C'est à Allah, le Très-Haut, que nous demandons la protection et c'est Lui que nous implorons de ne pas nous priver de l'honneur de L'adorer, de nous classer parmi Ses serviteurs agréés, de nous couvrir de Sa Bonté et Sa Bienveillance, car c'est Lui dont la Miséricorde entoure toute chose.

LIVRE 2

La Prière comme acte d'adoration

Les traits spécifiques de La Législation de la Prière

Lorsque nous essayons d'exposer les objectifs spécifiques de la législation de la Prière, afin de mettre en évidence son rôle essentiel dans la vie du Musulman et sa place de pilier de la Religion, pilier sans lequel celle-ci ne peut tenir, nous devons tout d'abord rappeler ce que nous avons déjà dit dans notre exposé sur les objectifs généraux du système des rites en Islam, et présenter ensuite les détails de son application sur tout ce qui compose la prière: les récitations, les actes et gestes, les conditions etc...

L'enracinement des croyances et des concepts de l'Islam

Il ne fait pas de doute que tout concept moral qu'on veut enraciner chez l'être humain et faire refléter sur son comportement général doit avoir une sorte d'expression pratique. Et on peut dire à cet égard que la prière constitue une expression pratique qui incarne la plus importante des croyances et des concepts islamiques.

Mais avant d'introduire ces croyances et concepts, il nous faut remarquer comment s'opère cet enracinement? Il se réalise par l'expression concrète de tout ce qu'on peut exprimer de ces notions, et cette expression est accompagnée de la recherche insistante de la conscience ou de ce qu'on appelle la présence du coeur (ou de l'esprit), lors de chacun des mouvements et

des récitations de la Prière. En principe le terrain propice à une telle présence de l'esprit est déjà préparé puisque tout acte de piété est conditionné par la quiétude, c'est-à-dire que l'esprit doit être dégagé de toutes préoccupations et concentré uniquement sur l'acte de piété qu'on s'apprête à accomplir. De plus le fait que l'acte de la Prière se répète pendant des heures sensibles, significatives ou évocatrices de chaque jour joue un rôle important dans la concentration comme nous allons le voir.

La Prière, la Conscience et la Quiétude

La Prière représente chez le Musulman le degré le plus élevé de conscience et de réflexion sur la Vérité. Sans cette conscience, on ne doit pas s'attendre à ce que la Prière produise l'effet escompté.

Le Noble Prophète (P) ne dit-il pas à Abû Tharr: «Ô Abû Tharr! Deux rak'ah de Prière accomplies dans la sérénité valent mieux que l'accomplissement des Prières toute la nuit avec un coeur distrait».⁽⁵⁾

Donc ce qui importe dans la pratique de l'adoration c'est la sérénité contemplative, la conscience de l'acte dans un climat de tranquillité de l'esprit, et non la quantité non accompagnée d'une élévation qualitative, car négliger celle-ci pourrait conduire à la non-acceptation de la Prière, cette négligence étant assimilée à une attitude de mépris envers elle.

Le Saint Prophète (P) a dit, en effet: «Quiconque accomplit sa prière à la légère n'est pas de moi, Par Dieu, il ne me rencontrera pas auprès du Bassin (au Paradis)».

Selon l'Imam al-Sâdiq (p): «Par Allah, il arrive qu'un individu fasse la prière pendant cinquante ans sans qu'Allah accepte une seule de ses prières. Par Allah, si vous faisiez la prière pour un voisin ou un ami, il n'accepterait pas votre prière, si elle est faite à la légère. Or Allah Qui n'accepte que ce qui est Beau, comment pourrait-IL accepter un acte accompli avec dédain?!»⁽⁶⁾

Selon l'Imam al-Bâqer (p): «Un jour, alors que le Prophète (P) était assis dans la mosquée, un homme entra et se mit à prier, mais sans terminer complètement l'acte d'Agenouillement (*rukû'*) et l'acte de Prostration (*sujûd*). Le Prophète dit alors: C'est comme le becquetage du corbeau! Si cet homme meurt avec cette façon de prier, il mourra dans une religion autre que la mienne».

Selon le Prophète (P): «La Prière est comme la balance: qui donne le plein poids, aura le plein poids».

Selon l'Imam al-Sâdiq (p): «Lorsque vous accomplissez une Prière obligatoire, accomplissez-la à l'heure prescrite, et comme quelqu'un qui fait ses adieux, craignant qu'il ne revienne jamais. Puis, concentrez votre regard sur l'emplacement où vous posez votre front pendant la prosternation. Car si vous saviez qui se trouve à votre gauche et à votre droite, vous accompliriez bien mieux votre Prière. Et sachez que vous êtes entre les mains de Celui Qui vous voit et Que vous ne voyez pas».

L'Imam al-Bâqer (p) dit: «La moitié, le tiers, le quart ou le cinquième de la Prière, selon le cas, est accepté. N'est acceptée de sa Prière que la partie accomplie de tout son coeur».⁽⁷⁾

De là on comprend pourquoi l'interdiction de l'alcool en Islam a débuté par l'interdiction faite aux ivrognes d'accomplir la prière en état d'ivresse, car il leur manque l'état de conscience requis lors de l'accomplissement de la prière.

C'est aussi pour la même raison que l'Islam fustige ceux qui font montre de paresse lorsqu'ils s'apprêtent à accomplir la prière, car l'état de paresse ne concorde pas avec l'état de conscience et de sérénité requis.

C'est pourquoi enfin la tranquillité de l'esprit a été posée comme la condition préalable à l'accomplissement de la Prière, comme en témoigne le verset coranique:

«Acquittez-vous de la Prière quand vous êtes dans la tranquillité».⁽⁸⁾

Donc la conscience dans un climat de tranquillité est très nécessaire pour que la Prière produise l'effet escompté. C'est pourquoi, beaucoup de hadith affirment qu'une heure de réflexion d'un savant conscient vaut mieux que des années d'adoration d'un adorateur inconscient.

En posant la condition de la conscience, de la compréhension et de la réflexion dans la prière, l'Islam veut l'enraciner chez le Musulman afin qu'il soit toujours alerte, actif, se maintenant toujours sur le Droit Chemin, évitant de trébucher sur l'ignorance, et d'oublier la promesse qu'il a faite à Allah.

Donc la répétition de la Prière (cinq fois par jour tout au long de l'année) ne fait que confirmer la continuité de la conscience, et refixer les concepts qu'elle exprime. De là, la Prière est le meilleur rappel, fait à l'homme pour qu'il demeure conscient et applique ou observe la signification de ses actes de Prière:

«Acquitte-toi de la Prière: la Prière éloigne l'homme de la turpitude et des actions blâmables. L'invocation du Nom de Dieu est ce qu'il y a de plus grand. Dieu sait parfaitement ce que vous faites».⁽⁹⁾

Et selon les Imâms d'Ahl-ul-Bayt, parlant de l'utilité de la Prière:

«La raison de la Prière! Elle est la reconnaissance de la Seigneurie d'Allah (IL est Très-Haut et Exalté) et la continuation de Son évocation jour et nuit, afin que le serviteur n'oublie pas son Maître, son Régulateur et son Créateur, pour devenir insolent et tyran. Donc le fait d'invoquer son Seigneur et de se mettre debout devant Lui pour accomplir l'Office, servirait de barrage devant les péchés et d'empêcheur de toutes sortes de perversion».⁽¹⁰⁾

Et:

«Allah aime que les serviteurs commencent toute action tout d'abord par Lui obéir et L'adorer, car ce faisant, ils ne L'oublieront pas ni ne L'ignoreront, ce qui leur évite d'avoir les coeurs endurcis».⁽¹¹⁾

Maintenant passons aux choses que la Prière incarne et rappelle.

* * *

Ce que la Prière fixe dans l'âme et dans la société

Parmi les premières choses que la Prière fait réaliser, c'est la croyance au «*ghayb*» (le Mystère):

«Ceux qui croient au Mystère; ceux qui s'acquittent de la Prière ...»⁽¹²⁾

Croire au «*ghayb*», c'est la fenêtre qui nous lie au Monde de Sainteté. C'est la voie de la délivrance de la captivité des sens et l'attachement à cette grande Force Créatrice du monde.

Le premier chaînon ou plutôt le plus important de cet attachement est la croyance en Allah, la négation de toute autre force efficace et le rattachement de l'univers et ses phénomènes à notre Créateur. De là le priant proclame dans l'introduction de la Prière et pendant la Prière la grande attestation islamique: *«J'atteste qu'il n'y a de dieu qu'Allah».*

Or cette attestation requiert une servitude absolue à Allah et un recours absolu à Lui. *«C'est Toi que nous adorons et c'est Toi dont nous implorons le secours»;* Son dépouillement de tout associé: *«Dis: Allah est Un. Gloire et louange à mon Seigneur, le Très-grand».*

C'est une attestation qui fixe dans l'âme son besoin permanent de la guidance du Ciel dans toutes les affaires de la vie: «*Dirige-nous dans le droit chemin: le chemin de ceux que Tu as comblés de bienfaits; non pas le chemin de ceux qui encourent Ta colère ni celui des égarés*».

Une attestation grandiose qui a créé cet univers selon Sa Miséricorde: «*Au Nom d'Allah, le Tout-Miséricordieux, le Très-Miséricordieux*».

Tout ceci, nous le trouvons dans une sourate obligatoire à réciter dans chaque prière: Point de Prière sans l'Ouvrante du Livre (Sourate al-Fâtiḥah ou al-Ḥamd). C'est la sourate dont on dit qu'elle est le résumé du Coran, son ouverture, l'expression concise de son esprit et qui est plein de significations augustes.

En effet, répondant à une question sur le motif de l'obligation de la récitation de la Sourate al-Fâtiḥah dans chaque prière, l'Imâm al-Redhâ (p) dit: «Parce que la Sourate al-Ḥamd réunit tellement de collections de Biens et de Sagesses coraniques que l'on ne retrouve nulle part ailleurs». Et d'ajouter: «C'est pourquoi, toute Prière dans laquelle la Sourate al-Ḥamd n'est pas récitée, est incomplète».⁽¹³⁾

De même, il y a une forme qu'on répète dans la prière et qui atteste de l'éloignement d'Allah de tout mal: «*Sub-ḥân Allâh* (Gloire à Allah)» ou «*Subḥâna Rabbi-yal-'Adhîmi wa bi-Ḥamdih* (Gloire et Louange à mon Seigneur, le Très-Grand)», ou «*Subḥâna Rabbi-A'lâ wa bi-Ḥamdih* (Gloire et Louange à mon Seigneur le Très-Haut)».

Lorsqu'on a demandé à l'Imam al-Sâdiq (p) ce que veut dire «*Subḥân-Allâh* (Gloire à Allah)», il a répondu: «*anafat-Allah*»⁽¹⁴⁾, c'est-à-dire hisser Allah au-dessus de toutes les créatures et de leurs défauts.

Quant à l'Imam Ali (p), expliquant le sens de cette même formule de glorification «*Subḥân-Allâh*», il dit: «C'est un mot qu'Allah a accepté pour Lui-même et Il a recommandé de le répéter».⁽¹⁵⁾

Après l'affirmation de l'éloignement d'Allah de tout mal et de tout défaut, et le soulèvement de notre servitude envers Lui, la Prière cherche à enraciner chez le Musulman l'attestation de la Prophétie du Prophète et de son statut de serviteur honnête d'Allah. Tout en nous faisant renier tout absolu en dehors d'Allah, elle nous rappelle sans cesse la personnalité grandiose du Prophète et ses droits sur nous. Et après l'attestation de la Prophétie du Prophète (P), la Prière nous demande de prier sur Mohammad et sur sa Famille afin de nous

faire attacher doctrinalement et sentimentalement à ces nobles Maîtres et de nous rappeler que le Droit Chemin consiste en cet attachement.

Ainsi, les récitation de la Prière inspirent au priant ce qui suit;

- La nécessité de traduire concrètement dans la réalité de sa vie les contenus de la Prière.
- La nécessité de ne prononcer que la Parole d'Allah et de ne regarder l'univers qu'à travers la vision du Noble Coran, comme l'a dit, à bon escient, l'Imam Ali (p) dans *Nahj al-Balâghah*: «C'est par le Livre d'Allah que vous parlez, entendez et voyez».
- La nécessité de toujours demander tout à Allah Seul, d'observer constamment les ordres d'Allah, de façonner notre vie à la satisfaction d'Allah à la marche sur Son Droit Chemin, et non sur le chemin de ceux qui encourent la Colère d'Allah, ni celui des égarés.
- Le lien ou le pacte solide qui attache les Musulmans les uns aux autres et les conduit à faire avancer la marche de la Foi vers l'avant, pacte incarné par cette formule que chaque priant prononce dans chaque prière: «*As-Salâm 'alaynâ wa 'alâ 'ibâd-illâh-iç-Çâlihîn* (Que la Paix soit sur nous et sur les serviteurs pieux d'Allah)».

Mais ces vocables sont renforcés par un support concret et efficace, à savoir les gestes et mouvements effectués par le priant pendant la prière. De cette façon, lorsque les actes sont joints à la parole, on réalise une unité entre l'âme et le corps, le sens et l'apparence, la pensée et la sensation, quand le priant, se met en état de recueillement et de détachement des affaires mondaines pour prononcer une récitation spécifique dans chaque position spécifique de la Prière, maintenant ainsi la conscience requise tout au long de sa Prière, d'une part, et faisant montre de son détachement de tout ce qui est étranger à la Prière d'autre part.

Selon l'Imam al-Redhâ (p): «Le fait de lever les deux mains vers le Ciel est une sorte d'imploration, de renoncement et d'humilité, car en levant les mains ainsi, on rappelle son attention et on ouvre son coeur».⁽¹⁶⁾

Lorsque le priant s'agenouille et qu'il se prosterne sur la terre en glorifiant Allah, il confère à sa glorification verbale un cadre d'efficacité, et inspire à l'âme son humilité devant Allah d'une part, son élévation au-dessus de tous les faux absolus d'autre part.

L'Imam Ali (p) dit à ce propos: «Le serviteur se trouve le plus proche de son Seigneur lorsqu'il est en prosternation».(17)

Puis, lorsqu'il relève le buste et s'assoit respectueusement, il demande pardon à Allah, et ensuite, en se relevant il dit: «C'est par le Pouvoir et la Force d'Allah que je me mets debout et m'assoit» (*bi-haw-illâhi wa quwwatihi aqûmu wa aq'ud*).

Il est à noter que les différentes positions de la Prière couvrent toutes les positions de l'homme en mouvement ou en activité: debout, assis, agenouillé, prosterné, les mains levées etc... Cela traduit la nécessité pour l'homme de concrétiser les significations de la Prière dans tous ses mouvements, de telle sorte qu'il soit conscient, chaque fois que son corps dessine une position (assise, debout, penché etc...) qu'il effectue chacun de ces mouvements par le Pouvoir et la Force d'Allah, ce qui l'amène à concevoir la nécessité de louer et de remercier Allah continuellement.

De même, le fait de lever les mains lors du *Qunût* pour prier est une belle expression du besoin impérieux du priant d'Allah, et une refixation du concept: «*Implorez-Moi, J'exauce votre imploration*».(18)

* * *

Ayant examiné brièvement la signification et le rôle des récitation et des mouvements dans la Prière, passons maintenant aux conditions et aux préliminaires de la Prière. La première condition de celle-ci est la purification ou la propreté rituelle «*Tahârah*».

On sait que chaque fois que le Musulman s'apprête à accomplir la Prière, il doit se purifier par le «*wudhû'*» (ablution partielle) ou le «*ghusl*» (ablution totale), ou le «*tayammum*» (ablution au moyen du sable) selon le cas. Or pour toutes ces sortes d'ablution purificatrice, la formation de l'intention de les accomplir pour s'approcher d'Allah est requise. Et le fait que la validité de la Prière soit conditionnée par la purification, et que la Prière soit en elle-même une purification de tout polythéisme, crée dans l'âme une harmonie parfaite entre le sensible et le spirituel d'une part, et fait sentir chez le priant la purification de son âme chaque fois qu'il se met devant Allah pour prier. De cette façon le sentiment que les péchés constituent une impureté et une souillure s'enracine dans son tréfonds, et il finit par considérer ces péchés comme une déviation de la nature et des règles humaines. Il s'ensuit que même lorsqu'il se trouverait tenté par un péché, il éprouverait trop de difficulté et de sentiments de culpabilité pour le commettre. Sans doute, est-ce pour cette

raison qu'il est dit que: «*La Prière préserve l'homme de la turpitude et des actions blâmables*». [\(19\)](#)

Quant aux horaires de la Prière, ils jouent leur rôle déterminé. En effet, il est dit dans le Noble Coran: «*Accomplis la Prière au déclin du soleil jusqu'à l'obscurité de la nuit, et (fait) aussi la Lecture à l'aube. Car la Lecture à l'aube a des témoins*». [\(20\)](#) ; et il y est dit aussi: «*Soyez assidus aux Prières, et (surtout) la Prière médiane. Tenez-vous debout pour prier Allah avec piété*». [\(21\)](#)

Il est à remarquer que le premier verset lie les horaires de la Prière aux grands phénomènes temporels (le déclin du soleil, l'obscurité de la nuit, l'aube), et le fait de mettre en évidence ce lien suggère que ces horaires rappellent les grandioses bienfaits d'Allah que sont le soleil, la nuit et l'aube, d'une part, et appellent à l'adoption d'un programme pour la vie, qui concorde avec les horaires de la Prière. En outre, ces horaires ne font que confirmer le but essentiel de la Prière, à savoir l'enracinement de la foi en Allah, le Créateur de l'Univers, puisque le Musulman accourt vers la «*qiblah*» (la direction de la Mecque) à chaque changement important de l'état temporel de l'univers, pour s'adresser avec recueillement au Maître de ces changements.

Puis vient le rôle de la «*Qiblah*», qui requiert un long exposé ou développement, mais dont nous ne retenons ici que le fait que les Musulmans ont reçu l'ordre de se diriger tous au même moment (théoriquement - même si pratiquement les uns prient avant ou après les autres, selon les régions) vers la Direction de la Mecque, laquelle représente le centre de toute la terre, et le centre de communication avec le monde du Mystère, le point de départ du cheminement des Prophètes, pour accomplir les mêmes rituels, tous ensemble, et prononcer les mêmes Paroles sacrées.

Ce spectacle grandiose donne l'impression au Musulman - notamment lors de la Prière en assemblée - que toute la terre se dirige vers la Vieille Maison (*Al-Bayt al-'Atîq*, la Ka'bah), et que si certains manquent à se joindre à ce rassemblement universel (sans force majeure), ils constituent une aberration, une déviation, et il faut donc s'efforcer de les ramener vers la bonne direction, la direction naturelle, celle de la Maison d'Allah, symbole de l'unité des Musulmans.

D'autres conditions de la validité de la Prière, tel un lieu autorisé (non usurpé) pour la Prière et le port de vêtements autorisés (non usurpés) pendant la Prière viennent s'ajouter aux autres conditions précitées et renforcent la conviction du priant de la nécessité de s'éloigner de tout péché et de tout ce qui constitue une désobéissance à Allah. De même, l'interdiction faite à l'homme de porter

pendant la Prière de l'or ou des vêtements de soie, participe de la condition du sérieux, requise lors de l'Office.

La Prière et la Refixation de l'Auto-surveillance

Demander des comptes à soi-même, s'auto-contrôler ou s'auto-surveiller est l'un des plus importants résultats de la refixation des croyances et des concepts islamiques. Il est naturel que chaque invocation d'Allah et chaque rappel de Ses Bienfaits, de Son Omniscience et de Ses Attributs de perfection, poussent le croyant à s'interroger sur ses actes et à se demander dans quelle mesure il observe les principes auxquels il croit. Donc l'auto-comptabilité est la conscience et l'examen des résultats de nos actes. Et c'est ce que l'Islam veut inculquer à l'homme dans sa vie quotidienne.

Les textes de la «*chari'ah*» ont renforcé l'effet de l'auto-surveillance de la Prière en liant l'acceptation ou la validité de celle-ci à l'observance préalable des Lois islamiques, et c'est conformément à la règle coranique: «*Allah n'accepte ... que de la part des pieux*». ⁽²²⁾

On trouve la confirmation de cette règle dans beaucoup de hadith attribués aux Ahl-ul-Bayt (le Saint Prophète (P) et les Imams (p) de sa descendance).

En effet, l'Imam al-Redha (p) (le 8e Imam d'Ahl-ul-Bayt) dit: «Allah - IL est Puissant et Exalté - a ordonné trois choses liées à trois autres choses: 1- IL a ordonné qu'on accomplisse la Prière et qu'on acquitte la Zakât, 2- ... etc.». ⁽²³⁾

Et l'Imam al-Baqer (p) (le 5e Imam) dit: «Quiconque boit de l'alcool et s'enivre, sa Prière ne sera pas acceptée pendant quarante jours». ⁽²⁴⁾ Et selon un autre hadith: «Celui qui outrepassse les droits des autres, sa prière ne sera pas acceptée». ⁽²⁵⁾

Enfin, c'est sans doute parce que la Prière développe chez le priant l'élément de l'auto-comptabilité ou de l'auto-surveillance, qu'on dit qu'elle «*éloigne la turpitude et les actions blâmables*» (*Inna-ç-çalâta tanhâ 'an-il faḥ-châ'i wal-munkar*). ⁽²⁶⁾

La Prière et la Sécurité intérieure

Les jeunes gens qui grandissent au sein de la civilisation matérialiste souffrent énormément du problème de l'angoisse et du stress. Aussi le seul moyen de se soustraire à cet état de malaise, c'est de s'engager dans les groupuscules anarchistes, les sectes suicidaires, le naturisme, ou de noyer leur angoisse dans la drogue.

Sans doute le facteur le plus important de cet état de stress et d'angoisse est-il la perte de la tranquillité spirituelle et la peur de l'inconnu qui habitent l'homme.

En Islam le problème est éradiqué. Le problème du stress n'existe que dans les sociétés qui se sont écartées de l'Islam ou s'en sont éloignées.

C'est la foi consciente du Musulman qui le met à l'abri de ce phénomène qui fait des ravages dans les sociétés occidentales. Le fait que le Musulman consacre quelques minutes, plusieurs fois par jour, pour méditer et parler avec le Maître du Mystère, lui fait oublier tous les soucis mondains et tous les problèmes quotidiens, car il sait qu'il a affaire là au Tout-Puissant qui a entre les mains la clé de tout ce qui pourrait l'angoisser, et que sa pensée ou son souci se dirige vers un monde infiniment et incomparablement plus important que le monde actuel, à savoir la vie éternelle.

La prière lorsqu'elle est accomplie correctement représente le plus haut degré de l'invocation d'Allah et le meilleur refuge pour le Musulman: *«N'est-ce pas par l'évocation d'Allah que se tranquillisent les coeurs»*.⁽²⁷⁾

L'Imam al-Sâdiq (p) le 6e Imam d'Ahl-ul-Bayt, dit: «Lorsque l'Imam Ali (p) se sentait terrifié par quelque chose, il se réfugiait dans la Prière».

Et:

«Qu'est-ce qui vous empêche de faire le *wudhû'* et d'entrer à la Mosquée pour accomplir deux *rak'ah* (unité) de Prière chaque fois que vous avez une affliction?! N'avez-vous pas entendu Allah dire: *Cherchez secours dans l'endurance et la Prière...*»⁽²⁸⁾,⁽²⁹⁾

Bien d'autres hadith projettent la lumière sur les vertus de la Prière et montrent combien Allah entoure de Sa Miséricorde le priant. Selon un hadith du Prophète (P): «Lorsque le serviteur se met à Prier, Allah - IL est Puissant et Exalté - le regarde et la Miséricorde le couvre depuis sa tête jusqu'à l'horizon du Ciel, et il est entouré des anges jusqu'à l'horizon du Ciel. De plus Allah affecte un ange qui se tient au-dessus de sa tête et lui dit: «O toi, qui pries! Si tu savais Qui te regarde et à Qui tu t'adresses, tu ne tournerais jamais ton regard et tu ne bougerais jamais de ta place»».⁽³⁰⁾

Notons enfin que la différence est grande et évidente entre la Prière du Musulman et celle des gens qui se réfugient dans des sectes inspirées du bouddhisme. Certes tous deux vivent dans un monde spirituel, mais alors que le premier (le Musulman) vit consciemment, et transcende avec la vérité que

confirme sa nature innée, le second s'absente dans un rêve et dès qu'il se réveille, il revit sa réalité amère.

* * *

La Prière s'adapte à Toutes les Formes de la Vie humaine

De même que tous les rites ou actes d'adoration islamiques se caractérisent par leur universalité, c'est-à-dire leur adaptation à toutes époques et à toutes sociétés, de même la Prière est adaptable à tous les états et changements de la vie de l'homme: dans l'aisance comme dans la difficulté, dans la tension comme dans la détente. Le Musulman a l'obligation de l'accomplir chaque matin, chaque midi, chaque après-midi, chaque crépuscule et chaque nuit. En aucun cas le Musulman n'en est dispensé. De même le Musulman est tenu d'accomplir d'autres prières périodiques: la Prière hebdomadaire (du Vendredi), la Prière annuelle (de la Fête de Ramadhân et de la Fête du Sacrifice) ainsi que les prières ponctuelles, telles celles de l'éclipse solaire ou lunaire, du tremblement de terre etc.

Ce large éventail d'occasions auxquelles le Musulman est tenu d'accomplir la Salât (Prière) montre l'importance primordiale que le Ciel attache à cet acte d'adoration par le fait qu' IL tient à ce que l'homme demeure en contact permanent avec Allah, tantôt pour Le remercier des Cadeaux de la Fête, tantôt pour s'y protéger contre la colère du tremblement de terre.

En tout état de cause les bienfaits de la Prière sont tellement nombreux qu'il faudrait des centaines de pages pour les exposer exhaustivement, mais ils sont d'autre part tellement évidents que les priants conscients et avertis peuvent les ressentir à tout moment.

Peut-être le meilleur moyen de conclure ce bref exposé sur les effets de la Prière est-il ce testament de l'Imam Ali (p) à ses Compagnons:

«Recommandez-vous mutuellement la Prière, préservez-la, accomplissez-en autant que vous pouvez, et approchez-vous d'Allah par elle, car *Certes, oui, la Prière demeure, pour les Croyants une prescription à temps marqués.*⁽³¹⁾

N'avez-vous entendu des habitants de l'Enfer répondre à la question: *Qu'est-ce qui vous a amenés au Saqar?*⁽³²⁾; *Nous n'étions pas de ceux qui Prient.*⁽³³⁾ La Prière fait tomber les péchés comme tombent les feuilles des arbres. Le Saint Prophète l'a comparée à une source thermale située à la porte (la maison) de l'homme: il s'y lave cinq fois par jour. Comment une malpropreté pourrait-elle dès lors rester sur lui!? Les hommes pieux que ni l'ornement de la jouissance (de ce monde), ni l'amour des êtres qui leur sont les plus chers, leurs enfants,

ni les attraits irrésistibles des biens matériels ne sauraient les distraire de la Prière, en savent eux les mérites et les vertus. Allah, qu'IL soit Glorifié dit à ce propos: «*Des gens que ni le négoce ni troc ne distraient du Rappel d'Allah et de l'accomplissement de la Prière et de l'acquiescement de la Zakât...*».(34)

Le Messager d'Allah (P) priait jusqu'à l'épuisement depuis qu'on lui avait annoncé qu'il aurait le Paradis comme demeure éternelle, dans le verset suivant: «*Commande à ta famille la Prière, et accomplis-la toi-même avec persévérance...*».(35) C'est ce qu'il faisait assidûment».(36)

Les Prières Surrogatoires (Recommandées: *Nawâfil*) et l'Esprit de Volontariat

Jusqu'à présent, il était question des Prières obligatoires. Quant aux Prières recommandées, elles sont innombrables et il est difficile d'en délimiter les horaires ou les occasions de les accomplir. Elles jouent des rôles secondaires, renforcent et prolongent les effets des Prières obligatoires. Elles ont des significations spécifiques qu'il est difficile de les énumérer. Mais on peut dire en résumé qu'elles développent chez l'homme l'esprit de volontariat et le désir de perfectionnement. Lorsqu'on accomplit des prières surrogatoires, on a tendance à dépasser le stade de l'acquiescement des obligations et des devoirs pour rechercher à s'approcher de plus en plus d'Allah, et s'engager dans la voie de la sublimation et de la transcendance, et de «*la rivalité dans l'accomplissement de bonnes oeuvres*».(37) «*Et concourez au Pardon de votre Seigneur, et à un Jardin (Paradis) large comme les Cieux et la terre, préparé pour les pieux*».(38)

1. Les actes cultuels ou d'adoration d'Allah tels que la Prière, le Jeûne, le Pèlerinage etc..

2. Jurisprudence, loi islamique englobant tous les aspects de la vie.
3. «La Représentation de Dieu sur la terre». Voir à ce propos: *Khilâfat de l'homme et Témoignage des Prophètes*, de Sayyed Mohammad Bâqer al-Sadr, édition, La Bibliothèque d'Ahl-Elbeit, Paris.
4. *'Aqlî-hissî*
5. *Wasâ'il al-Chî'ah*, tome. III, p. 54
6. *Wasâ'il al-Chî'ah*, tome. III, pp. 15-16
7. *Al-Wasâ'il al-Chî'ah*, tome III, p. 52
8. Sourate al-Nisâ', 4: 103
9. Sourate al-'Ankabut, 29: 45
10. *Wasâ'il al-Chî'ah*, tome. III, p. 4
11. *'Uyûn akhbâr al-Redhâ*, tome. X, p. 108
12. Sourate al-Baqarah, 2: 3
13. *Al-Wasâ'il*, tome. II, p. 733
14. *Al-Kâfi*, tome. I, p. 118
15. *Tâj al-'Arûs*, section "Sabaha"
16. *Wasâ'il al-Chî'ah*, tome. IV, p. 727
17. Ibid., p. 980
18. Ou «*Invoquez-Moi et Je vous exaucerai*» (Sourate al-Mo'min ou al-Ghâfir, 40: 60).
19. Sourate al-'Ankabût, 29: 45
20. Sourate al-Isrâ', 17: 78
21. Sourate al-Baqarah, 2: 238
22. Sourate al-Mâ'idah, 5: 27
23. *Al-Khiçâl*, p. 154
24. *Al-Khiçâl*, p. 534

25. *Al-Khiçâl*, p. 242
26. Sourate al-'Ankabût, 29: 45
27. Sourate al-Ra'd, 13: 28
28. Sourate al-Baqarah, 2: 45
29. *Wasâ'il al-Chî'ah*, tome. III, p. 263
30. *Wasâ'il al-Chî'ah*, tome. III, p. 21
31. Sourate al-Nisâ', 4: 103
32. Sourate al-Modathir, 74: 42
33. Sourate al-Modathir, 74: 43
34. Sourate al-Nour, 24: 37
35. Sourate Tâhâ, 20: 132
36. *Nahj al-Balâghah*, Prône No. 199
37. Sourate al-Baqarah, 2: 148
38. Sourate Âle 'Imrân, 3: 133